

Recensement agricole 2020

Âge des exploitants et devenir des exploitations

Coexistence des générations dans l'agriculture corse en 2020

À rebours du continent, le nombre d'exploitations agricoles ne baisse plus en Corse et on ne constate pas un vieillissement marqué de leurs dirigeants. Parmi les 3 120 exploitants et coexploitants des 2 936 entités agricoles, les classes d'âge les plus jeunes et les plus âgées sont plus nombreuses en 2020 qu'il y a dix ans, au détriment des classes médianes. Pour plus de 80 % des 60 ans ou plus, le devenir à court terme de l'exploitation est assuré via une reprise ou la poursuite de leur activité. Ce constat est à nuancer pour les plus âgés, qui restent parfois en place dans l'attente d'une éventuelle succession. Les nouveaux installés depuis 2010 comptent plus de femmes, sont mieux formés et davantage orientés vers l'agriculture biologique et la vente en circuit court.

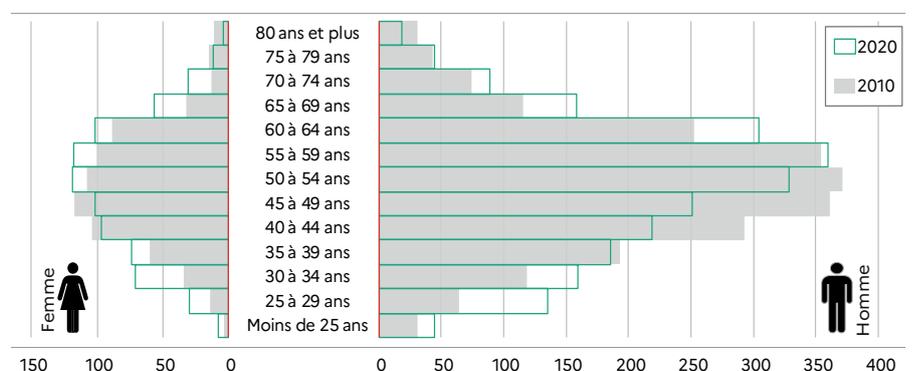
Les jeunes arrivent, les anciens résistent

En 2020, le nombre d'exploitations est de 2 936 dans l'île, en augmentation de 4,5 % sur dix ans. Aux chefs de ces exploitations s'ajoutent 184 coexploitants. L'effectif des dirigeants d'entités agricoles s'élève donc à 3 120, soit + 3,9 % par rapport à 2010. Parmi eux, 26 % sont des femmes, la Corse rattrapant le taux national de féminisation de la profession, qui a lui stagné. L'analyse par âge est complexe. Si l'âge moyen a baissé de 5 mois en dix ans, pour s'établir à 50 ans et 5 mois en 2020, l'âge médian a augmenté : la moitié des chefs et coexploitants a plus de 52 ans en 2020, soit un an de plus qu'en 2010. Pour l'âge moyen, cela se traduit sur la pyramide des âges par une forte poussée des classes les plus jeunes, contrebalancée en partie seulement par la permanence accrue des plus anciennes. Il y a 448 chefs et coexploitants de moins de 35 ans en 2020, c'est 183 de plus

qu'en 2010. Mais à l'autre extrémité de la pyramide, les effectifs sont également plus importants : 818 dirigeants de 60 ans et plus, soit un gain de 141 personnes depuis le dernier recensement. En revanche, pour les

classes intermédiaires (40 à moins de 55 ans), qui sont les plus nombreuses, les contingents sont beaucoup plus importants en 2010. Leur influence engendre l'augmentation de l'âge médian (Graphique 1).

Graphique 1
Des exploitants plus nombreux aux extrémités de la pyramide
Pyramide des âges des exploitants agricoles



Champ : Corse, hors structures gérant des packages collectifs.
Source : Agreste - Recensements agricoles



Moins d'exploitants seniors que sur le continent

Si l'on zoome sur les exploitations dirigées par au moins un senior (55 ans ou plus), on constate que leur part est moins élevée en Corse qu'à l'échelon national : 43 % sur l'île (graphique 2) contre 50 % dans l'Hexagone pour ces exploitants proches de l'âge légal de la retraite ou l'ayant déjà atteint. En Corse, cette part est la plus importante en élevages bovins et oléiculture (plus de la moitié des exploitations du secteur), et la plus faible en élevages porcins et caprins (un quart ou moins de l'ensemble des entités de la filière).

Les seniors sont également sous représentés parmi les exploitations en agriculture biologique, puisque seulement 35 % de celles-ci comptent au moins un dirigeant senior.

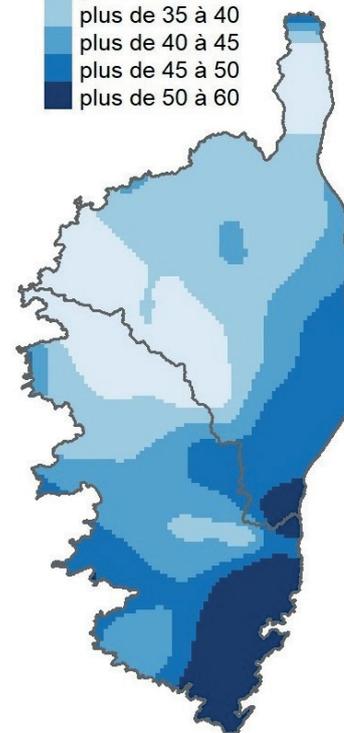
En projection géographique (carte), les seniors sont plus présents sur la côte orientale jusque dans l'extrême Sud, où leur densité est maximale. Globalement, ils se répartissent un peu plus en Corse-du-Sud, où ils rassemblent 45 % des exploitations, qu'en Haute-Corse (42 %).

Les seniors plus présents sur la Côte orientale et dans l'extrême Sud

Part des exploitants de 55 ans ou plus

%

- plus de 20 à 35
- plus de 35 à 40
- plus de 40 à 45
- plus de 45 à 50
- plus de 50 à 60



0 10 20 30 40 50 km

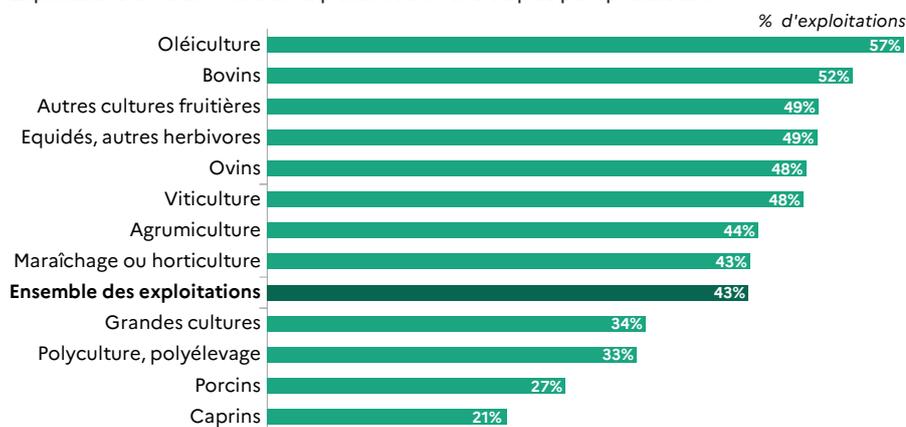
Champ : Corse, hors structures gérant les pacages collectifs.

Lissage à l'exploitation à 20 km.
Couches carto d'après IGN Admin Express & Natural Earth.
Réalisation DRAAF AURA.
Source : Agreste - Recensement agricole 2020.

Graphique 2

Plus de la moitié des exploitations bovines et oléicoles dirigées par au moins un senior

Exploitations avec au moins un exploitant de 55 ans ou plus par spécialisation



Champ : Corse, hors structures gérant des pacages collectifs.

Source : Agreste - Recensement agricole 2020

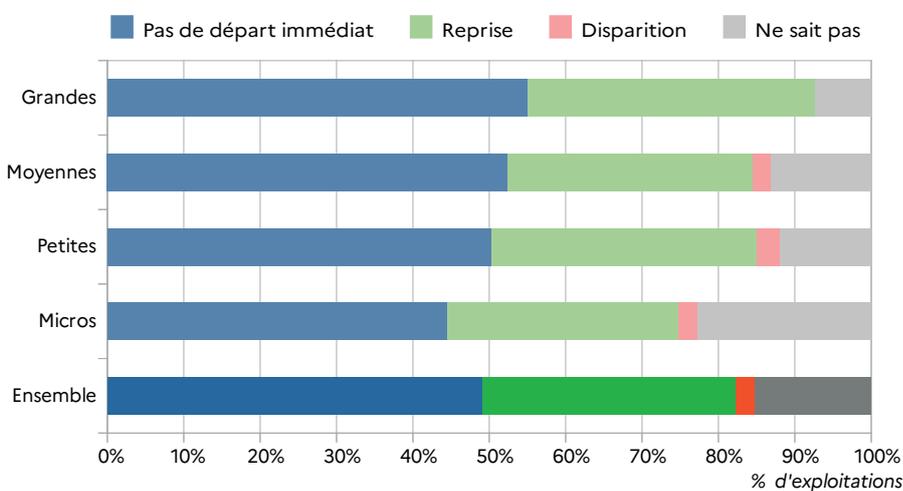
Un exploitant de plus de 60 ans sur deux restera en place jusqu'en 2023, un sur trois cédera son exploitation

Le devenir à court terme des exploitations se pose pour les agriculteurs les plus âgés. Pendant l'enquête de recensement, la question a été posée aux entités dont au moins un exploitant a dépassé 60 ans. Comme à l'échelle nationale, une exploitation sur quatre est concernée, soit 707 entités pour la Corse. L'île se singularise de l'Hexagone, avec moitié moins d'exploitants dans l'incertitude : 15 % ont répondu ne pas connaître le devenir de leur exploitation dans les 3 ans, pour 34 % en France métropolitaine. La continuité à court terme des exploitations (pas de départ immédiat du chef d'exploitation ou reprise connue de l'exploitation) est envisagée sur l'île à plus de 80 % (graphique 3, barres bleues et vertes).

Graphique 3

L'incertitude décroît avec la taille économique

Devenir envisagé dans 3 ans selon la taille économique des exploitations



Champ : Corse - Exploitations avec au moins un exploitant ayant plus de 60 ans

Source : Agreste - Recensement agricole 2020

C'est 20 points de plus que la moyenne nationale.

Un exploitant corse au moins sexagénaire sur deux compte poursuivre son activité dans les trois ans. Cela rejoint l'analyse de la pyramide des âges, où l'on a mis en exergue les effectifs importants (et en augmentation sur dix ans) des classes d'âge seniors. Parmi les plus âgés, certains continuent sans doute à exercer dans l'attente d'une perspective de succession.

La reprise de l'exploitation est certaine

pour un tiers de ces exploitants en fin de carrière, qui s'arrêteront donc d'ici 2023. Cette reprise se fera à 90 % dans le cadre familial. La disparition de l'exploitation n'est envisagée que par une part infime des exploitants (2,5 %), et encore, dans deux cas sur trois, les terres iront à l'agrandissement d'autres exploitations et ne seront pas perdues pour l'usage agricole.

Cette continuité à court terme de l'activité des exploitations est croissante avec leur taille économique : de 75 %

pour les micro-exploitations, 85 % pour les petites et moyennes et jusqu'à 93 % pour les grandes. Elle est également plus envisagée dans les formes sociétaires (89 %) que dans les exploitations individuelles (81 %). Elle est aussi particulièrement élevée en viticulture (92 %), plus aléatoire en maraîchage/horticulture (71 %).

Installée depuis 2010 : une nouvelle génération plus féminine et mieux formée

Les exploitants installés depuis le dernier recensement de 2010 dirigent 4 exploitations sur 10 en Corse dix ans plus tard, soit 1 166 entités. Le renouvellement de la profession est beaucoup plus marqué qu'à l'échelle nationale, où ces nouveaux agriculteurs ne représentent que 25 % de l'ensemble des exploitations. Dans les filières animales, leur part est plutôt mesurée pour les détenteurs d'ovins (32 %) ou de bovins (28 %) et assez élevée pour les apiculteurs (51 %) et les éleveurs de caprins (53 %) et de porcins (60 %). Pour les spécialisations végétales, les parts de nouveaux installés depuis 2010 sont assez homogènes autour de la moyenne régionale (40 %).

Logiquement plus jeunes, même si un sur quatre a néanmoins 50 ans ou plus en 2020, ces nouveaux exploitants ont également un niveau de formation générale supérieur à l'ensemble des exploitants ou à ceux installés depuis plus de dix ans : les trois quarts ont au moins le niveau baccalauréat, pour seulement les deux tiers de l'ensemble et la moitié des plus anciens ; un tiers a plus que le baccalauréat, pour seulement un quart de l'ensemble et 1/5e de ceux

Tableau

Portrait de la génération des chefs installés après 2010

	Exploitations avec un chef installé		Ensemble des exploitations
	après 2010	en 2010 ou avant	
Part des femmes cheffes d'exploitation	32%	21%	25%
Part des chefs d'exploitation installés dans le cadre familial	38%	44%	42%
Age moyen du chef d'exploitation	41 ans 8 mois	56 ans 5 mois	50 ans 5 mois
Part des chefs avec un niveau de formation au moins égal au baccalauréat	77%	54%	63%
Part des chefs avec un niveau de formation supérieur au baccalauréat	36%	21%	27%
Part des micro et petites exploitations	81%	75%	77%
Part des exploitations vendant en circuit court	82%	77%	79%
Part des exploitations en agriculture biologique	20%	16%	17%

Champ : Corse, hors structures gérant des pacages collectifs

Source : Agreste - Recensements agricoles

qui exercent depuis plus de dix ans. Les femmes représentent un tiers de ces exploitants installés depuis 2010, alors qu'elles ne sont que 21 % dans les exploitations antérieures à cette date. Ces nouveaux agriculteurs de la décennie démarrent plus souvent dans de petites structures, même s'ils sont présents dans toutes les tailles économiques des exploitations : 31 % sont à la tête de micro-exploitations pour seulement 24 % des exploitants installés depuis plus de dix ans. A

l'inverse, ils sont moins de 8 % à diriger des grandes exploitations, contre 11 % pour ceux déjà présents au recensement précédent. Ils sont également plus nombreux à s'orienter vers la vente en circuit court ou l'agriculture biologique : trois points de plus que dans l'ensemble des exploitations et cinq points au-dessus des pratiques des chefs d'exploitation installés avant 2010.

Source et définitions

Cette publication s'appuie sur les **résultats définitifs** du recensement agricole 2020.

Le terme **exploitant agricole** désigne le chef d'exploitation et l'ensemble des coexploitants qui travaillent sur l'exploitation. En Corse, 95 % des exploitations sont dirigées par un seul exploitant, 4 % sont dirigées par deux exploitants et 1 % par plus de deux exploitants.

L'âge décrit dans la présente publication est l'âge atteint en 2020, année de référence du recensement (= 2020 - année de naissance).

Les exploitants **seniors** cités dans la publication désignent ceux âgés de 55 ans ou plus.

La production brute standard (PBS), par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, donne une valeur au potentiel de production des exploitations. Elle permet de classer les exploitations en différentes **tailles économiques**. Le recensement agricole est l'occasion de revoir ce classement. Ainsi, à partir de 2020, sont considérées « micro », les exploitations dont la PBS est inférieure à 25 000 euros par an, « petite » celles dont la PBS est comprise entre 25 000 et 100 000 euros, « moyenne » celles avec une PBS comprise entre 100 000 et 250 000 euros et « grande » celles de plus de 250 000 euros de PBS.

Le calcul de la PBS permet aussi de classer les exploitations selon leur **spécialisation** (ou orientation technico-économique). Une exploitation est considérée comme spécialisée dans une production quand au moins deux tiers de sa PBS sont générés par cette production.

Les coefficients utilisés dans cette publication sont calculés à partir des prix et rendements moyens de la période 2015-2019, ce qui fournit les PBS de 2017.

L'année d'installation correspond à l'année de première installation et n'est connue que pour le chef d'exploitation. Elle peut avoir eu lieu sur une exploitation différente de celle dirigée par le chef en 2020.

Pour en savoir plus

- « Recensement agricole 2020 – Le nombre d'exploitations agricoles ne baisse plus en Corse » Agreste Études Corse n°2 - décembre 2021
- « Recensement agricole 2020 – Les visages de l'agriculture dans les départements d'Outre-mer » Agreste Primeur n°4 – mars 2022
- « Recensement agricole 2020 – Surface moyenne des exploitations agricoles en 2020 : 69 hectares en France métropolitaine et 5 hectares dans les DOM » Agreste Primeur n°5 – décembre 2021